

## **CONCOURS PEDICURE-PODOLOGUE**

**Ministère des Affaires Sanitaires et Sociales**

Posté par: formations-concours

Publiée le : 15/9/2008 6:47:33

**Missions :** **Le(la) pédicure-podologue** est un(e) spécialiste du pied. Le rôle du pédicure-podologue est multiple : traitement des affections de l'épiderme et des ongles de pied, dépistage des troubles (fractures...) demandant des soins médicaux, rééducation fonctionnelle après une intervention ou traitement des malformations du pied par la pose et la fabrication de semelles orthopédiques. C'est une profession qui s'exerce essentiellement à titre libéral et qui est en pleine expansion.

On compte 11 000 pédicures podologues (dont 70 % de femmes) en exercice. Le temps partiel est souvent le lot des débutants. Il faut bien choisir son implantation car certaines villes tendent à saturation (Paris, Lyon, Marseille). Les débouchés se situent dans le Nord et l'Est. **Salaires / revenus** Le revenu mensuel d'un pédicure podologue, installé en libéral, varie de 2 000 € à 3 000 € par mois.

Dans la fonction publique hospitalière les salaires sont compris entre 1 400 € et 2 200 € brut par mois.

**Evolution professionnelle** La quasi totalité des pédicures podologues travaillent en libéral. Après quelques années passées avec un associé ou en tant que salarié, le podologue ouvre donc son propre cabinet. Quelques uns se spécialisent dans un type de pathologie : traumatologie, rhumatologie, par exemple. **Etudes / formations** Pour exercer le métier de pédicure podologue, le diplôme d'État (DE) est obligatoire. Ce diplôme se prépare en trois ans après le bac dans des instituts spécialisés, agréés par le ministère de la Santé. Pour entrer dans une école de pédicures podologues, il faut réussir un concours qui a lieu le plus souvent en avril. Pour s'y présenter, il faut être âgé de 17 ans minimum (au 31 décembre de l'année de l'épreuve) et être titulaire d'un bac, scientifique (S) de préférence. On peut également tenter le concours, avec un bac non scientifique ou un titre équivalent au bac ou encore avec une expérience professionnelle de cinq ans sans être titulaire du bac. Le concours est très sélectif. Beaucoup de candidats suivent une prépa spécifique.

10 instituts dont 3 publics (Bordeaux, Marseille et Toulouse) préparent au DE.

Une fois dans l'école, les études durent trois ans. Elles ne sont pas gratuites : il faut compter entre 5 000 € à 8 000 € par an dans les instituts de pédicures podologues privés et 2 000 €, achat de matériel compris, dans les instituts publics de Bordeaux et Toulouse. Des bourses d'études peuvent être accordées par l'État aux étudiants dont les ressources ne dépassent pas un plafond fixé annuellement. **L'ACCÈS AUX ÉTUDES**

### **CONDITIONS :**

Avoir 17 ans au 31 décembre de l'année de l'épreuve d'admission. L'admission en 1ère année d'étude est déterminée par :

- la possession du baccalauréat quelle qu'en soit la série

(les candidats inscrits en terminale peuvent s'inscrire à l'épreuve d'admission). La série S est toutefois recommandée.

- une participation à l'épreuve d'admission organisée par l'INP (cette épreuve permet d'établir un rang de classement afin de pourvoir jusqu'à épuisement le nombre de places disponibles en 1<sup>ère</sup> année).
- les candidats non titulaires du baccalauréat, justifiant de 5 années de cotisation à la sécurité sociale peuvent se présenter directement à l'épreuve d'admission en 1<sup>ère</sup> année. **PROGRAMME DE L'ÉPREUVE D'ADMISSION**

L'épreuve d'admission comprend : un examen de biologie noté sur 40 points. Durée 2 heures

### **PROGRAMME DE BIOLOGIE DES CONCOURS PARAMÉDICAUX**

Le programme de l'épreuve de biologie porte sur les points suivants du programme de sciences de la vie et de la terre de 1<sup>ère</sup> scientifique, publié au bulletin officiel de l'éducation nationale, hors série n°12 du 29 octobre 1998, circulaire n°98.212 du 27 octobre 1998 relative aux aménagements des programmes.

#### **A - POINTS ISSUS DE PREMIÈRE**

#### **SCIENTIFIQUE**

I - Édification de l'organisme, maintien de son identité biologique et information génétique.

II - Quelques aspects du métabolisme énergétique.

#### **B - POINTS ISSUS DE TERMINALE**

#### **SCIENTIFIQUE**

I - Unicité génétique des individus et polymorphisme des espèces.

Origine du polymorphisme génétique.

Mécanismes fondamentaux de la reproduction sexuée ; cycle de développement.

Brassage génétique assuré par la reproduction sexuée et unicité génétique des individus.

Diversité génétique des populations.

Prévisions en génétique humaine.

II - Mécanismes de l'immunité.

Soi et non-soi.

Bases de l'immunocompétence.

Déroulement de la réponse immunitaire.

III - Aspects du fonctionnement des centres nerveux.

Les propriétés intégratrices des centres nerveux et le fonctionnement des neurones.

L'activité cérébrale.

IV - Fonctionnement d'un système de régulation.

Régulation des taux d'hormones sexuelles.

V - Histoire et évaluation de la terre et des êtres vivants.

Evolution biologique et changement de l'environnement : la lignée humaine.